

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Coopérative de travail du Collège des Hauts Sommets et la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps dévoilent une vision commune pour l'avenir des jeunes et du territoire

Saint-Tite-des-Caps, le 19 août 2026 – Le Collège des Hauts Sommets (coopérative de travail) et la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps présentent aujourd'hui un projet structurant d'innovation sociale au bénéfice des jeunes, des familles et de l'ensemble de la communauté.

Issu d'une vision commune, ce projet vise à assurer la pérennité et le développement du modèle unique du Collège des Hauts Sommets tout en contribuant à la vitalité économique, sociale et communautaire de Saint-Tite-des-Caps. Au cours de ce projet, nous souhaitons créer des partenariats avec les centres de services scolaires, le CIUSSS de la Capitale-Nationale ainsi que les Premières Nations.

Le projet annoncé aujourd'hui repose sur un partenariat innovant réunissant les secteurs de l'éducation, du développement municipal et du développement régional. Basé sur un plan de pérennisation réalisé par la firme RCGT, le projet estimé à 59 millions \$ vise à construire de nouveaux bâtiments plus près du cœur du village, incluant une école, des résidences scolaires et des installations sportives. Ces nouvelles installations permettront d'accroître la capacité d'accueil du Collège (de 110 à 250 élèves) afin de soutenir sa croissance et d'atteindre une masse critique améliorant la viabilité financière. La mutualisation de ces infrastructures avec la municipalité contribuera à sa revitalisation en bonifiant l'offre de loisirs, de sports et de services communautaires, en plus de générer des retombées économiques directes de plus de 1 million de dollars par année (taxation). Les bâtiments pourront aussi servir au développement récréotouristique de la région.

Porté par la coopérative de travail du Collège des Hauts Sommets et par la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps, ce projet représente une approche innovante du rôle d'un établissement scolaire dans le développement économique d'une région. La démarche mise de l'avant s'appuie sur la collaboration, la mutualisation des ressources et la volonté d'optimiser le support des services publics et les retombées collectives pour le Québec.

Depuis 25 ans, le Collège accompagne des jeunes présentant des handicaps, des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou de comportement grâce à une approche spécialisée combinant pédagogie adaptée,

accompagnement personnalisé et résidences scolaires intégrées au parcours éducatif. Unique au Québec, ce modèle contribue concrètement à la réussite éducative de centaines de jeunes et répond à des besoins qui ne cessent de croître partout dans la province.

« Ce projet propose une façon différente et inspirante de favoriser la réussite de nos jeunes, en valorisant l'éducation et la persévérance, chacun à son rythme et à sa manière. C'est aussi un partenariat qui reflète une vision commune : faire les choses autrement, en misant sur la communauté, la nature, la vie active et le bien-être des jeunes et des familles. Une initiative inspirante à laquelle je souhaite beaucoup de succès » mentionne Gabriel Hardy, député fédéral de Montmorency – Charlevoix.

« Pour moi, ce projet est avant tout un investissement dans nos jeunes et dans l'avenir de Saint-Tite-des-Caps. Moi-même, lorsque j'étais jeune, j'aurais eu besoin d'une école comme celle-là. Une approche différente, adaptée aux forces de chacun, aurait pu m'aider à trouver ma voie plus rapidement. Aujourd'hui, offrir cette chance à nos jeunes est essentiel. Ensemble, l'école et la municipalité pourront aussi améliorer les infrastructures et créer un milieu encore plus dynamique, rassembleur et vivant pour nos jeunes, nos familles et notre communauté » souligne M. Sébastien Sylvain, Maire de Saint-Tite-des-Caps.

« Notre modèle d'école, portée par une coopérative de travail qui regroupe du personnel diversifié, qualifié et fortement engagé dans la réussite des jeunes, fait une différence significative dans la vie de nos élèves. En remplaçant nos bâtiments actuels qui sont en fin de vie par de nouvelles installations près du cœur du village et en obtenant le statut d'école spécialisée en adaptation scolaire, nous serons en mesure de mieux soutenir les centres de services scolaires à la recherche de solutions pour bien accompagner certains élèves ayant des besoins particuliers » explique Marie-Ève Chevarie, présidente du conseil d'administration du Collège.

« La MRC de La Côte-de-Beaupré est fière de voir émerger une vision aussi porteuse pour Saint-Tite-des-Caps et pour l'ensemble de notre territoire. Ce projet démontre qu'en réunissant les forces du milieu scolaire, municipal et régional, il est possible de créer des solutions innovantes qui répondent concrètement aux besoins des jeunes et des familles, tout en contribuant à la vitalité de nos communautés. La pérennité du Collège des Hauts Sommets et la création d'infrastructures partagées représentent une occasion remarquable de générer des retombées durables pour toute la Côte-de-Beaupré », souligne Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Les partenaires poursuivront au cours des prochains mois les démarches nécessaires à la réalisation de cette vision ambitieuse, avec la conviction qu'il est possible de conjuguer réussite éducative, innovation sociale et développement régional au sein d'un même projet porteur.

À propos du Collège des Hauts Sommets

Le Collège des Hauts Sommets est un établissement secondaire spécialisé administré par une coopérative de travail. Il offre à des jeunes présentant des difficultés d'adaptation, d'apprentissage ou de comportement un environnement éducatif adapté combinant réussite scolaire, accompagnement personnalisé et milieu de vie structurant. Le Collège est le seul établissement au Québec à intégrer des services spécialisés en adaptation scolaire et des résidences scolaires au sein d'un même modèle éducatif.

À propos de la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps

Située sur la Côte-de-Beaupré, la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps en été constituée en 1872. Après avoir connu une forte croissance de sa population dans les années 60 liée aux activités forestières, elle compte aujourd’hui 1500 habitants.

Source :

Collège des Hauts Sommets et Municipalité de Saint-Tite-des-Caps

Renseignements :

Benoît Letarte – Collège des Hauts Sommets
Directeur de la fondation et des communications
T. 418 823-2759 C. 418 571-0009
bletarte@deshautssommets.com

Marc Lachance – Municipalité de Saint-Tite-des-Caps
Directeur Général et Greffier-trésorier
T. 418 823-2239
mlachance@sainttitedescaps.com